

Dispositif Formation Accompagnée

Durée
jusqu'à
3
ans

Objectifs

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le milieu professionnel grâce à la formation.
- Sécuriser des parcours de formation de droit commun pour des personnes en situation de handicap par un accompagnement médico-psycho-social et un soutien pédagogique.
- Proposer un large choix de formation grâce à des partenariats avec des structures de formation de droit commun, du territoire francilien.



Acti+ Lieusaint

Prérequis/Entrée

- Avoir un projet professionnel validé.
- Valider les critères d'entrée de la formation visée.
- Être capable de suivre le rythme d'une formation de droit commun à temps plein.
- Avoir la capacité de travailler seul.
- Être stabilisé sur le plan de la santé.
- Vérifier l'adéquation des exigences du métier visé avec les limitations liées au handicap.
- Pas de limite d'âge.

Public concerné/Modalités d'accès

Vous devez bénéficier de la **Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé** et d'une décision d'orientation **FORMATION ACCOMPAGNÉE** délivrée par la **M.D.P.H.**

Points forts



Dispositif Formation Accompagnée

Contenu

Acti+ Lieusaint



Accompagnement médico-psycho-sociale

Le médecin évalue l'état de santé et détermine avec le bénéficiaire ses limitations fonctionnelles et professionnelles tout en vérifiant leur compatibilité avec son projet professionnel.



La psychologue accompagne le bénéficiaire durant son parcours en fonction de ses besoins et de ses attentes spécifiques par des entretiens individuels ponctuels ou suivis. Les problématiques abordées peuvent concerner la sphère privée ou le cadre de la formation.



L'infirmière propose un accompagnement et un suivi de la situation de santé du bénéficiaire. Elle mène également des actions de prévention et d'éducation à la santé et participe à la prise en charge de la douleur.



L'assistante sociale intervient à la demande du bénéficiaire tout au long de sa formation pour garantir l'accès à ses droits, lever les freins sociaux et favoriser son autonomie administrative.

